

AGRESSION SIONISTE BARBARE CONTRE LES PALESTINIENS

L'Algérie appelle les pays musulmans à rompre leurs relations avec Israël

P3



INDUSTRIE AUTOMOBILE

Entrée en production de l'usine Chery en octobre prochain

P2

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La famine a "atteint des niveaux mortels"

P11

Foot/ Coupe d'Algérie (1/16es de finale)

ESS- Sétif-CS Constantine à l'affiche

P9

TRAITEMENT
DE TOXICOMANIE

Saidal signe avec le
vietnamien Radiner une
convention

Le groupe Saidal a signé une convention avec le laboratoire vietnamien Radiner pour la production d'un médicament à base de plantes, utilisé dans le traitement de la toxicomanie, a indiqué, hier, le groupe dans un communiqué. La convention a été paraphée, mardi au niveau de la direction générale de Saidal, par le PDG du groupe, Ouacim Kouidri, et le directeur général de l'entreprise vietnamienne, Nguyen Phu Kieu, en présence des cadres des deux entreprises. Selon le communiqué, "le médicament produit à base de plantes a prouvé son efficacité sur plus de 100.000 patients au Vietnam, n'enregistrant aucune récurrence ou effet secondaire". Ce produit, qui est un traitement de la toxicomanie et non un produit de substitution, est "nettement moins cher que les produits disponibles sur le marché algérien avec une meilleure efficacité". L'accord prévoit le conditionnement de ce produit dans un premier temps, avant de passer au transfert technologique pour la fabrication en mode full process. Lors de la cérémonie de signature, un quota de ce médicament destiné au traitement de 10 patients a été remis à Saidal à titre gracieux par le partenaire vietnamien, ajoute la même source.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le CDER présente ses
produits innovants en Italie

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a présenté plusieurs de ses produits de recherche lors de sa participation au salon international de la transition énergétique "Key - The Energy Transition Expo", tenu en Italie entre le 28 février et le 1er mars, a indiqué, hier, le centre dans un communiqué. Selon la même source, cette participation au salon "Key - The Energy Transition Expo" organisé par l'italien Exhibition group au centre d'exposition de "Comune di Rimini", entre dans le cadre du "partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie, essentiellement dans le domaine des énergies renouvelables (EnR)". A la tête d'une importante délégation des chefs d'entreprises économiques algériennes, le CDER a exposé certains de ses produits de recherche et des systèmes contrôle-qualité qui ont été développés dans la division photovoltaïque (PV), "notamment ceux relatifs à la plateforme de test PV et à l'étalonnage de pyranomètres, lesquels ont suscité l'intérêt des entreprises étrangères et des bureaux d'études afin d'optimiser le dimensionnement des centrales photovoltaïques par une mesure juste et fiable". Par ailleurs, les entreprises et les organismes algériens ont participé à des rencontres bilatérales d'affaires avec leurs homologues étrangers pour explorer les opportunités de coopération et d'échange d'expertises, notamment dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique. "Ces rencontres ont également permis de mettre en exergue le potentiel algérien en matière de recherche et d'industrie dans le domaine solaire photovoltaïque", souligne le CDER. En marge du salon, le représentant du CDER a été reçu par le chef exécutive de l'Italian Exhibition group, Corrado Peraboni, avec qui il a pu échanger sur le développement du secteur EnR dans les deux pays, "et d'examiner les moyens possibles pour le lancement d'une coopération concrète entre les deux pays dans ce domaine". De son côté, le directeur de la filiale études et réalisation en énergies renouvelables "ER2", El Amin Kouadri Boudjelthia, a affirmé que ces rencontres avaient ouvert "de larges perspectives" aux participants algériens et étrangers pour discuter des expériences acquises et préparer un transfert "effectif" de connaissances et de technologies dans les domaines de l'énergie propre et du photovoltaïque. "Notamment avec les compagnies italiennes qui proposent des solutions innovantes en la matière". Pour sa part, le directeur de la plateforme test PV du CDER, Salim Bouchakour, est intervenu lors d'une conférence intitulée : "Mise à niveau d'une électrification durable en Afrique". Il s'est également entretenu avec le président de l'organisation de soutien à la transition énergétique en Afrique "Res4Africa Foundation", Salvatore Bernabei, avec lequel il a évoqué la situation du marché algérien du solaire photovoltaïque et les perspectives de son développement.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Entrée en production de l'usine
Chery en octobre prochain

L'usine du constructeur automobile chinois Chery commencera, dans une première phase, à faire du montage, avant de passer à la production effective, comme prôné par les autorités algériennes, et sa capacité de production de 50.000 véhicules/an, qui sera atteinte progressivement.

L'usine de fabrication des véhicules de la marque Chery entrera en production en mois d'octobre prochain, a annoncé, hier à Alger, une responsable d'Auto Leader Company (ALC), représentant de la marque chinoise en Algérie. Répondant aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse organisée en marge de la présentation de la 2e édition du Salon national de l'industrie automobile et de ses accessoires qui se tiendra à Constantine du 6 au 10 mai prochain, la directrice de la communication, Khamsa Boutitaou, a annoncé que "l'usine de production des véhicules Chery en Algérie entrera en production en mois d'octobre prochain". L'usine commencera, dans une première phase, à faire du montage, avant de passer à la production effective, comme prôné par les autorités algériennes, a-t-elle précisé, tout en relevant que les travaux de construction de cette usine ont atteint un taux d'avancement "appréciable". Pour sa part, le manager général de Chery dans la région Afrique, Hu Chun, présent à cet événement, a déclaré à l'APS que "le projet de l'usine avance vite et bien", affirmant que "Chery commercera à produire ses véhicules en Al-



gérie au cours de cette année". M. Chun a déclaré, également, que les responsables de la marque "aimeraient que l'usine entre en production avant le mois d'octobre, si les conditions s'y prêtent", ajoutant que ce projet sera lancé "au maximum en mois d'octobre, avec une capacité de production de 50.000 véhicules/an, qui sera atteinte progressivement". Pour ce qui est de la 2e édition du Salon national de l'industrie automobile et de ses accessoires, elle se tiendra du 6 au 10 mai à Constantine,

avec un nombre "important" de participants, ont annoncé, hier à Alger, les organisateurs. S'exprimant à l'occasion d'une conférence de presse, le responsable de l'agence organisatrice, Mounir Batraoui, s'est réjoui d'accueillir de nouveaux exposants au cours de cette édition qui, selon lui, sera "exceptionnelle", avec la participation, en plus des concessionnaires, de plusieurs entreprises de sous-traitance dans le domaine de l'automobile. M. Batraoui s'attend à une affluence, lors de cette édition

"Cirta Auto", plus importante que celle enregistrée lors de la première édition, "Bahia Auto" à Oran qui a drainé, selon lui, "250.000 visiteurs" et qui a vu "plus de 150.000 commandes passées au cours de cet événement". Il a souligné qu'au-delà de l'aspect commercial, le but de ce salon est "d'aller vers le professionnalisme dans le domaine de l'automobile et ses accessoires". La conférence de presse a été marquée par la présence de représentants de plusieurs marques dont Faw Truck, Chery, JAC et DFSK. Synthèse : A.C.

EDUCATION NATIONALE

Vers la tenue d'un colloque sur l'évaluation
de la transition numérique

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une conférence nationale virtuelle, pour soigner les derniers détails relatifs au colloque national sur "La transition numérique, prévu les 8 et 9 mars, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Organisée au siège du ministère en présence de cadres centraux, du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'Education nationale, cette réunion a été consacrée à "soigner les derniers détails du colloque national sur la transition numérique", précise le communiqué. La conférence a aussi porté sur "la célébration de la Journée mondiale des mathématiques, ainsi que l'évaluation des différentes opérations pédagogiques et le suivi de celles liées à la gestion des ressources financières, matérielles et

humaines réalisées au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2023-2024". A l'entame de la réunion, M. Belaabed a évoqué "les principaux axes du colloque national sur l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'Education nationale, qui aura lieu au Lycée national des mathématiques +Chahid Mohand Mokhibi+ à Kouba les 8 et 9 mars", note le communiqué. Cet événement national se déroulera également en présence "des partenaires sociaux dont les organisations nationales de parents d'élèves et les représentants des syndicats agrégés du secteur, ainsi que les présidents des commissions de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle des deux chambres du Parlement, afin d'écouter leurs observations et suggestions à cet égard". S'agissant de la journée mon-

diale des mathématiques (14 mars de chaque année) le ministre a ordonné "l'organisation d'événements au niveau local en sus de la cérémonie qui sera organisée par le ministère au niveau central", rappelant l'importance que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde dans son programme aux mathématiques et aux matières scientifiques". Après avoir suivi l'état d'avancement des opérations d'organisation pédagogique et de gestion «wilaya par wilaya», M. Belaabed a recommandé «l'ouverture des établissements scolaires aux élèves lors de la première semaine des vacances de printemps pour le soutien et la révision, d'autant que cette initiative a connu un succès considérable auprès des élèves durant la première semaine des vacances d'hiver». Le ministre a, en outre, suivi la situation de la prise en charge

des établissements scolaires ayant connu des infiltrations d'eau dues aux récentes intempéries, soulignant "les résultats positifs" des mesures proactives prises par le ministère à cet égard, dont "le système d'alerte sur l'état de chauffage qui a permis une intervention rapide et efficace pour assurer l'entretien des appareils de chauffage dans les établissements scolaires. Aucun problème n'a été enregistré à ce sujet. A l'issue de la conférence, le ministre a salué les efforts déployés par tout un chacun, soulignant "la nécessité d'œuvrer à parachever les autres opérations programmées pour l'année scolaire en cours", ordonnant d'intensifier les visites de terrain aux établissements scolaires et de veiller à leur bon fonctionnement", a conclu le communiqué.

R.N

AGRESSION SIONISTE BARBARE CONTRE LES PALESTINIENS

L'Algérie appelle les pays musulmans à rompre leurs relations avec Israël

L'Algérie appelle les pays arabes et musulmans à rompre leurs relations diplomatiques, culturelles, économiques, commerciales, militaires et sécuritaires avec l'entité sioniste. C'est le moins que la solidarité avec le peuple palestinien martyrisé exige de pays frère.

Il est temps de comprendre que les condamnations et l'indignation ne suffisent pas, à eux seuls, à faire cesser le génocide et l'extermination systématiques dont Ghaza est le théâtre", a déclaré M. Ahmed Attaf lors de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenue à Djeddah. Le même discours a été tenu au Caire devant les ministres des affaires étrangères des pays arabes.

Le temps, selon lui, est de passer à une «action efficace pour intensifier la pression sur l'occupation sioniste et mettre un terme à sa tyrannie et à sa barbarie, mais aussi la traduire en justice à travers le renforcement des mesures prises devant les instances judiciaires internationales et au niveau de l'Assemblée générale de l'ONU.»

M. Attaf a affirmé que "la conjoncture actuelle délicate nous dicte d'unifier nos positions collectives et de les appuyer avec des mesures et des initiatives pour répondre aux cris de détresse de nos frères palestiniens et mettre fin à l'injustice, à la souffrance et aux affres dus à une agression barbare qui viole tous les principes et règles politiques, juridiques et de Morale, une agression dont la barbarie échappe à toute description".

Dans son allocution, le chef de la diplomatie algérienne a appelé les pays musulmans à rompre leurs relations avec l'entité sioniste. "Il aurait été plus censé que l'ère de reddition des comptes commence pour l'occupant sioniste colonialiste qui devait être jugé et châtié, ici, de par notre engagement et par nos actes", a martelé M. Attaf qui a ajouté qu'"il aurait, également, été attendu et espéré que nous soutenions, sans hésitation et sans équivoque, la rupture des relations diplomatiques, culturelles, écono-



miques, commerciales, militaires et sécuritaires", avec l'occupant sioniste, comme l'avait demandé l'Union africaine (UA), il y a quelques jours.

M. Attaf a déploré "la dénonciation du projet de résolution qui nous est soumis, de toutes ces mesures sérieuses, empêchant notre réunion d'atteindre ses objectifs, tout en perdant son essence et son sens".

Pour M. Attaf, la 2e demande consiste en "la consolidation des étapes prises devant les instances judiciaires internationales et leur soutien avec des démarches supplémentaires devant l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, en vue de décider de mesures punitives fermes qui mettent un terme définitif aux népotismes, aux exceptions et aux indus privilégiés" dont a toujours bénéficié l'occupant sioniste de façon exclusive.

Quant à la troisième et dernière exigence,

ajoute M. Attaf, "il s'agit d'œuvrer à préserver la solution à deux Etats en élargissant la base des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et en poursuivant sans délai la revendication de sa qualité de membre à part entière à l'ONU".

Au terme de son allocution, le ministre a soutenu qu'il s'agissait "d'objectifs qui s'imposent en urgence aujourd'hui, et ce sont là les priorités que l'Algérie défend au Conseil de sécurité avec dévouement et engagement envers nos frères palestiniens et leur cause qui est la nôtre et celle de la nation musulmane tout entière".

A noter que cette réunion ministérielle extraordinaire, qui s'est tenue au siège de l'OCI à Djeddah, avait pour objectif de discuter de l'évolution de la situation à Ghaza, qui subit une agression sioniste continue et sans précédent depuis près de cinq mois.

Sid Ali

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à la présentation de communications sectorielles concernant le suivi de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives au développement du secteur de l'agriculture notamment au Sud, au processus national de transformation numérique ainsi qu'au développement de la fabrication des conteneurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 6 mars 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à la présentation de communications sectorielles concernant le suivi de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives au développement du secteur de l'agriculture notamment au Sud, au processus national de transformation numérique ainsi qu'au développement de la fabrication des conteneurs.

Au regard de l'importance du stock national stratégique des céréales, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme de renforcement des capacités de stockage des céréales, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets de réalisation des silos de stockage, ainsi qu'une communication sur la situation des investissements agricoles au Sud et les perspectives de leur développement et d'augmentation de leur contribution à la réalisation des objectifs tracés en matière de sécurité alimentaire.

Dans le cadre du suivi des réalisations et de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du projet national global de transformation numérique décidé par Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation des secteurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, afin de faciliter et d'accélérer les démarches administratives, notamment le passage à la deuxième génération du système de la carte +CHIFA+.

Le Gouvernement a également passé en revue un ensemble de mesures prises pour le développement de la fabrication nationale des conteneurs et l'accompagnement des opérateurs actant dans ce domaine.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication relative à la situation du marché national des Smartphones et les mesures proposées pour encourager leur production locale en vue de répondre aux besoins des consommateurs en tenant compte des risques liés à la cybersécurité".

APS

DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Suspension de toute procédure de coupure d'électricité pour les ménages

Le groupe Sonelgaz a annoncé, hier dans un communiqué, la suspension de toute procédure de coupure d'électricité pour les clients domestiques pendant tout le mois de Ramadhan, avec la prise des mesures nécessaires pour garantir la qualité et la continuité de l'approvisionnement en cette énergie.

"En tant qu'entreprise citoyenne, soucieuse d'alléger les procédures de recouvrement de ses créances, Sonelgaz a décidé de suspendre la procédure de coupure d'électricité pour les clients domestiques pendant tout le mois de Ramadhan, notamment pour les clients qui sont dans l'incapacité de payer leurs factures", lit-on dans le communiqué.

Par ailleurs, Sonelgaz a appelé les clients solvables à se rapprocher de ses agences commerciales ou à utiliser les moyens de paiement disponibles en vue de régler leurs factures à temps, "dans le but d'éviter l'accumulation de leurs dettes".

Pour assurer le bon déroulement du mois sacré, la société a indiqué avoir pris toutes les mesures nécessaires pour garantir un service public de qualité, en garantissant la continuité de l'approvisionnement en énergie, outre la mobilisation des équipes chargées du recouvrement des créances de la société pour installer les détecteurs de fuites de monoxyde de carbone (CO), afin d'accélérer cette opération qui vise à préserver la sécurité des citoyens.

EBRAHIM RAÏSSI (PRÉSIDENT IRANIEN)

"L'Algérie et l'Iran entretiennent des relations politiques très fortes"

Dans une interview à la télévision algérienne, diffusée mardi soir, le président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi a affirmé que "l'Algérie et l'Iran entretiennent des relations politiques très fortes", soulignant leur profondeur historique "notamment après la révolution islamique en Iran".

Il a ajouté que "le peuple iranien voue une grande considération au peuple algérien qui a une grande histoire dans la lutte contre le colonialisme et a payé un lourd tribut pour le recouvrement de sa liberté".

Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de hisser le niveau de la coopération économique à la hauteur du consensus politique entre les deux pays, mettant en avant "les grandes opportunités" offertes pour élargir la coopération, notamment dans les do-

maines du "commerce, de l'énergie, du transport maritime, de la recherche scientifique, de la technologie, de l'économie du savoir et des services d'ingénierie".

Il a en outre souligné que le climat d'investissement en Algérie offrait d'importantes opportunités aux investisseurs.

Ebrahim Raïssi a exprimé le vœu de voir les recommandations du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) d'Alger se concrétiser, d'autant qu'elles représentent "une étape très importante pour le développement du Forum et le renforcement de la coopération entre les Etats membres".

Répondant à une question sur la question palestinienne, le président iranien a souligné cette cause "est très importante pour la région et pour

le monde", estimant que ce qui se passe à Ghaza "est un génocide et un crime de guerre sans précédent".

Le président iranien a également critiqué "le soutien de l'Occident à l'entité sioniste et le silence de la communauté internationale". Il a en outre critiqué la position du Conseil de sécurité dont le rôle "n'est plus efficace face à ce qui se passe à Ghaza". Il a soutenu que la question palestinienne "doit être au centre du changement de l'ordre mondial actuel, d'un ordre injuste et inefficace à un ordre juste".

Le président de la République islamique d'Iran a salué la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, soulignant la convergence des positions de l'Algérie et de l'Iran sur cette question.

R.N

TÉBESSA

Travail en cours pour développer la production de phosphate à Djebel El Onk

Le président directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a révélé mardi à Tébessa que le travail est en cours pour développer la production de phosphate à Djebel El Onk (commune de Bir El Ater) et augmenter les capacités de production nationale.

Dans une conférence de presse en marge de sa visite au site de production du champ de Ras Et-tamb à Djebel El Onk (120Km au sud de Tébessa) découvert en 1976 et mis en exploitation en 1977, le même responsable a indiqué que son groupe tient à développer la production de la région de Djebel El Onk et les champs qui en dépendent dont celui-ci pour augmenter la production nationale hors hydrocarbure en veillant à améliorer les conditions de travail à la base de vie, à assurer aux travailleurs tout ce qu'il faut et les motiver à déployer davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés. Il a inscrit sa visite dans le cadre de l'inspection des structures et projets relevant du groupe dans cette wilaya.

Après qu'il s'est enquis des conditions de travail, de la chaîne de production et d'exportation et du système de sécurité à la Direction des Gazoducs Enrico MATTEI d'exportation du gaz vers l'Italie via la Tunisie, M. Hachichi a considéré que cette unité est un modèle qui regroupe les meilleurs jeunes techniciens et ingénieurs qui œuvrent à développer l'activité en veillant au strict respect des conditions de santé et de sécurité. Il a ajouté que cette unité montre la dynamique du groupe Sonatrach pour la satisfaction des besoins de ses clients en tant que fournisseur sûr et cela renforce sa crédibilité à travers le monde.

Concernant le projet intégré d'extraction, transformation et d'exportation du phosphate de Bled El Hadba, le PDG de Sonatrach a indiqué que ses services s'engagent au travers de l'entreprise ASMI-DAL qui détient 34 % des actions à concrétiser tous les projets annexes, soulignant que les réserves de la mine de cette région dépassent 2,8 milliards tonnes de phosphate brut. "Nous sommes actuellement à la fin de la phase d'étude de faisabilité du projet avant de passer au stade de la réalisation effective", a-t-il ajouté, rappelant que son entrée en exploitation permettra d'augmenter les capacités de production nationale de phosphate à 10 millions tonnes par an dont 6 millions tonnes transformées et de réaliser des revenus de plus de 6 millions dollars par an outre les milliers d'emplois à générer pour les jeunes de la région". Le même responsable a poursuivi sa visite par la conclusion d'une convention de partenariat entre Sonatrach et l'institut des mines de l'université cheikh Larbi Tebessi avant d'inspecter le district de commercialisation de Naftal au chef-lieu de wilaya.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

Vers la définition des produits franchisés

Les échanges commerciaux entre les deux pays frères au cours des 11 premiers mois de l'année 2023 avaient atteint 414 millions usd, soit une augmentation de plus de 82% par rapport à l'année 2022 (297 millions USD).

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé mardi soir depuis Tindouf lors de la cérémonie d'ouverture des travaux du Forum des hommes d'affaires algéro-mauritaniens, qu'il a co-présidé avec le ministre mauritanien du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, Lemrabott Ould Bennahi, en marge de la 12^{ème} édition de l'exposition internationale El-Mouggar, que l'Algérie et la République islamique de Mauritanie s'attelaient à établir la liste des produits devant bénéficier de la franchise des droits de douanes pour propulser les échanges commerciaux bilatéraux.

Dans son intervention, M. Zitouni a affirmé que le Forum des hommes d'affaires algéro-mauritaniens permettra le transfert d'expériences et d'expertises et la construction d'une forte économie dans ces deux pays frères liés par l'histoire, la culture et les liens sociaux et familiaux. "Nous nous employons à créer une dimension économique pour compléter cette édification historique entre les deux pays, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers le lancement de mégaprojets à même de changer la physionomie de l'économie locale et nationale", a-t-il soutenu, ajoutant que cette édition de l'Exposition internationale d'El-Mouggar se voulait une continuité du développement et de la consolidation des relations économiques entre les opérateurs économiques des deux pays dans le cadre d'un partenariat efficace. "Il est primordial que la saison d'El-Mouggar retrouve son caractère en tant que legs historique commun algéro-mauritanien et préserve son authenticité pour demeurer ainsi un festival culturel, commercial, populaire, et un rendez-vous annuel fraternel susceptible de renouveler la solidarité entre les peuples des deux pays", a-t-il soutenu.

A cette occasion, M. Zitouni a affirmé lors de cette rencontre, qui



a vu la participation d'hommes d'affaires algériens et mauritaniens, que les échanges commerciaux entre les deux pays frères au cours des 11 premiers mois de l'année 2023 avaient atteint 414 millions usd, soit une augmentation de plus de 82% par rapport à l'année 2022 (297 millions USD). Le ministre a indiqué que la valeur des exportations hors hydrocarbures vers la Mauritanie s'est établie à 62 millions de dollars en 2023, soit une hausse de 51% par rapport à l'année 2022, contre 349 millions de dollars pour les importations durant cette même période, estimées à près de 183 millions de dollars en 2022, soit une hausse de plus de 91%. Zitouni n'a pas précisé ce que l'Algérie importe de la Mauritanie, un pays réputé parmi les plus pauvres au monde. Le chiffre de 349 millions de dollars, rapporté par l'APS est pour le moins vraisemblable.

Intervenant à l'occasion, le président du Conseil des hommes d'affaires algéro-mauritanien, Youcef Ghazi, a affirmé que l'organisation de l'exposition internationale El Moggar dans cette wilaya frontalière peut ériger celle-ci en point de lancement de la promotion des exportations

vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, après l'ouverture du poste frontalier terrestre Chahid "Mustapha Ben Boulaid" du côté algérien et le poste "Ismail Ould Bardi" du côté mauritanien, en sus du lancement du projet de réalisation de la route reliant la ville de Tindouf (Algérie) et Zouerate (Mauritanie), et l'inauguration de la Zone de libre-échange à Tindouf qui en fera une plateforme d'exportation, susceptible de changer les atouts économiques de la région.

"La Mauritanie est le pays avec lequel nous partageons les ambitions d'augmenter nos volumes d'échanges et de réaliser l'intégration économique vers les pays de l'Afrique de l'Ouest pour réaliser l'intégration économique dans notre continent riche par la diversité de ses ressources et les opportunités d'investissement offertes, outre la disponibilité des ressources humaines et matérielles, ce qui nous incite, en tant qu'hommes d'affaires, à concourir ensemble pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en premier lieu et dans tous les autres domaines en général", a expliqué M. Ghazi.

De son côté, le président du Conseil des hommes d'affaires

mauritano-algérien, Othman Cheikh Ma el Ainin, a salué l'ouverture de l'exposition internationale El Moggar, qu'il a qualifiée d'occasion et d'événement historique, après la visite des Présidents Abdelmadjid Tebboune et de son frère Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani dans la région, en ce sens qu'elle contribuera, sans doute, à opérer un développement qui changera la physionomie de l'économie de la région, en sus de renforcer le niveau des échanges commerciaux entre les pays de l'Afrique de l'Ouest.

La 7^e session de la réunion du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, s'est tenue au terme des travaux du forum, dans le but de prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour stimuler les échanges et aplanir toute difficulté pouvant entraver les deux parties lors des opérations d'importations et d'exportations. Pour rappel, près de 140 exposants prennent part à cette manifestation commerciale et économique, issus de la République islamique de Mauritanie, d'Algérie et de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD).

Synthèse : S.A.K

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Installation d'une commission conjointe entre le ministère et le CSJ

La commission conjointe entre le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a été installée, mardi à Alger, ayant pour mission l'accompagnement des jeunes en matière de formation et d'investissement, selon un communiqué du ministère. "La directrice d'études au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Fadila Seridi a pré-

sidé la cérémonie d'installation de la commission conjointe entre son ministère et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) pour la mise en œuvre des clauses de la convention cadre signée entre les deux parties", a précisé la même source. La convention cadre a pour objectif "l'accompagnement des jeunes en matière de formation et d'investissement, en leur offrant l'orientation et l'appui néces-

saires pour la réussite de leurs projets dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, "il a été procédé à la mise en place du programme d'activité annuel conjoint et à l'élaboration du projet de règlement intérieur de la commission qui veille à l'activation des comités au niveau local", a conclu le communiqué.

R.E



BÉCHAR

Un troisième mégaprojet de transfert des eaux albiennes



La wilaya de Béchar va bénéficier d'un troisième mégaprojet de transfert des eaux albiennes à partir de la région frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord du chef-lieu), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

"Le secteur de l'Hydraulique à Béchar sera prochainement renforcé par un troisième mégaprojet de transfert des eaux albiennes à partir d'un champ de captage situé à Béni-Ounif dans la perspective de la sécurisation totale de l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de la région", a affirmé le chef de l'exécutif local, Mohamed Saïd Ben Kamou.

"Ce futur mégaprojet en préparation

actuellement, permettra de transférer quotidiennement d'une quantité de 189.000 M3/jour d'AEP, ce qui aura un impact positif sur le renforcement des capacités d'alimentation en AEP dans la région de Zousfana (nord de Béchar) et les communes de Taghit et de Kenadza", selon le directeur du secteur de l'Hydraulique, Kheireddine Allal.

Et d'ajouter que ce mégaprojet hydraulique, une fois concrétisé, contribuera aussi à la satisfaction des besoins d'irrigation de la plaine agricole d'Abadla, qui s'étend sur une superficie de 5.400 hectares.

La wilaya de Béchar qui a bénéficié, depuis plus d'une année, d'un projet

similaire en l'occurrence celui de Boussir qui, à travers une dizaine de forages de la nappe albiennne, alimente actuellement avec une quantité de 28.000 M3/jour les habitants en eau, s'apprête avant la fin de 2024 à la réception et à la mise en exploitation d'un autre projet hydraulique d'envergure à savoir celui de Guetrani, appelé à mettre en place une nouvelle offre quotidienne en eau de 80.000 M3/jour, a-t-il expliqué.

Ce projet qui porte sur la réalisation de 29 forages de 550 mètres de profondeur et d'une adduction d'acheminement de 177 km, a nécessité un investissement sectoriel de plus de 30 milliards de DA, a-t-on rappelé.

MILA

1.490 ha réservés pour la pomme de terre de saison

Une superficie de 1.490 hectares de terre agricole a été réservée dans la wilaya de Mila pour la culture de la pomme de terre de saison (2023-2024), apprend-on mardi de la direction des services agricoles (DSA). Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de régulation de la production et de soutien technique par intérim, Mohamed Bengouiten, a précisé que l'essentiel de cette surface est concentré dans les communes Sud d'Oued El Athmania, Oued Seggan, Telegheima et de Mechira où se trouvent des forages et le périmètre d'irrigation de Telegheima (4.447 hectares).

Les plantations ont débuté en février et se poursuivront à fin mars courant, a précisé la même source qui a noté que la superficie retenue dépasse de 20 hectares celle consacrée la saison passée à la pomme de terre de saison avec 1.470 hectares ayant produit 588.200 quintaux.

La production de la pomme de terre d'arrière-saison de la saison passée avait atteint 194.100 quintaux sur 570 hectares dont 7.650 quintaux ont été stockés dans le cadre du programme chapeauté par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes, selon la même source.

Cette récolte avait dépassé celle de la saison 2021-2022 qui avait été de 102.335 quintaux grâce à l'accroissement de la surface cultivée et du bon rendement, a ajouté la même source.

KHENCHELA

Ouverture d'une nouvelle agence de la BADR

Une nouvelle agence de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a été ouverte mardi au centre-ville de Khenchela.

Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout accompagné de Farès Bitout, directeur du groupe régional d'exploitation BADR à Oum El Bouaghi, a présidé la cérémonie d'ouverture du nouveau siège de l'agence désigné par le code 326. M. Bitout a affirmé au terme de la cérémonie que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BADR visant l'amélioration des prestations assurées aux clients ainsi que les conditions de travail de ses employés.

L'ouverture de la nouvelle agence qui dispose d'un guichet de la finance islamique traduit les efforts déployés par la banque BADR pour se rapprocher davantage des clients et améliorer les conditions de leur accueil et les services qui leur sont proposés, a ajouté le même responsable.

Le même responsable a fait état de la prochaine ouverture d'une agence de la banque dans la commune de Babar dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement du secteur de l'agriculture et du développement économique et en réponse aux demandes des habitants de la région Sud de la wilaya de Khenchela.

SIDI BEL ABBES

Appel à s'orienter vers l'assurance globale des récoltes agricoles

Les participants à une rencontre régionale consacrée à la filière céréalière, organisée mardi à Sidi Bel Abbes sous le slogan "la coopération agricole, un moyen efficace pour développer les grandes cultures et garantir la sécurité alimentaire", ont appelé à l'impératif de s'orienter vers l'assurance globale des récoltes des agriculteurs.



A ce propos, ils ont estimé que cette démarche est la plus appropriée pour faire face aux multiples défis auxquels sont confrontés les professionnels de cette filière, notamment la sécheresse et les calamités agricoles induites par le dérèglement climatique. Dans ce contexte, le Secrétaire général du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière, Abdelghani Benali, a mis l'accent sur la nécessité de trouver les solutions appropriées à même de permettre d'accélérer l'application de la feuille de route mise en œuvre pour la relance de la filière et l'accompagnement des agriculteurs afin d'accroître la production et sa préservation. L'intervenant a préconisé, à cet effet, la mise en place d'un guichet unique comportant l'assurance globale

contre les calamités agricoles, les dérèglements climatiques, ainsi que l'assurance sociale des agriculteurs. M. Benali a, par ailleurs, appelé à instaurer chez les professionnels de filière la culture de l'assurance et à les accompagner techniquement et financièrement, ainsi que de permettre à la Caisse d'assurance d'octroyer aux agriculteurs des crédits par le biais d'un guichet unique comportant divers avantages.

De son côté, la directrice des études des assurances sociales, relevant de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Benarbia Zakia, a précisé que la "Caisse assiste les agriculteurs à faire face aux problèmes induits par le dérèglement climatique, en œuvrant à trouver les solutions appropriées". Elle a indiqué, dans ce

contexte, que la CNMA a élaboré une étude pour l'inclusion des assurances-calamités dans la liste des risques agricoles, de même qu'elle s'attelle à les accompagner sur le terrain et à les sensibiliser à l'importance de contracter une assurance afin de protéger leurs récoltes.

De son côté, le wali de Sidi Bel Abbes, Samir Chibani, a mis en exergue les efforts déployés par les Hautes autorités du pays pour soutenir et consolider le secteur de l'Agriculture, afin de garantir la sécurité alimentaire du pays, dont les "fruits se sont concrétisés dans divers programmes de développement rural intégrés et les différents dispositifs d'aide aux agriculteurs à travers la Caisse régionale d'assurances agricole (CRMA) et la mise en œuvre de la politique du renouveau agri-

cole". Il convient de signaler que l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série d'initiatives similaires initiées, récemment, par la CNMA avec la participation du Conseil interprofessionnel, dans le but d'identifier et d'examiner les problèmes auxquels est confrontée la filière céréalière et à trouver les solutions requises.

La rencontre, dont les travaux se sont déroulés dans la salle des conférences du siège de la wilaya de Sidi Bel Abbes, a vu la participation des acteurs du secteur agricole de 13 wilayas de la région Ouest et de responsables du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière, des professionnels de la filière, ainsi que des responsables des Chambres et des directions des services agricoles de la région.

BARRAGE DE BOUAMDANE (GUELMA)

Vers l'amélioration de l'AEP à la suite de l'augmentation du volume stocké

Le volume d'eau emmagasiné dans le barrage de Bouamdane (Guelma), passé à 67 millions de m³ grâce aux récentes précipitations, a conduit les autorités locales à prendre un certain nombre de mesures pour améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des citoyens pendant le mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, mardi, lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya.

Selon l'exposé présenté par un représentant de la direction des ressources en eau, lors de cette réunion présidée par le wali, Mme Houria Aggoun, le volume d'eau actuellement disponible dans le bassin du barrage

de Bouamdane, alimenté par 20 millions de m³ à la faveur des dernières pluies, représente 37 % de la capacité totale de cet ouvrage hydraulique, estimée à 183 millions de m³.

Il est noté dans le même exposé qu'au regard de ces "indicateurs positifs" en matière d'amélioration du volume d'eau stocké dans ce barrage, le plus important à l'échelle locale, la wilaya est en mesure d'augmenter la part journalière d'eau potable à partir de cet ouvrage de 55.000 m³/jour à 65.000 m³/jour, ce qui aura une incidence directe sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau, tant en termes de volume horaire

de nombre de jours d'approvisionnement au profit des citoyens de 7 communes, à savoir Guelma, Hammam Debagh, Houari Boumediene, Medjez Amar, Rokia, Ben Djerrah et Bouati-Mahmoud.

La responsable de l'exécutif local a évoqué, pour sa part, les « résultats positifs » des projets réalisés au cours des derniers mois par le secteur des ressources en eau, tels que la mise en service d'un puits artésien dans la zone Eucalyptus, avec un débit de 15 l/s destiné à l'amélioration de l'AEP des habitants du couloir de Bouchegouf, l'aménagement de l'ancienne station de pom-

page d'Oued Maïz, à Guelma, où deux nouvelles pompes ont été mises en service pour alimenter les habitants des communes de Guelma et de Ben Djerrah, en plus de la mise en place de 18 camions-citernes d'une capacité de 6.000 m³, chacun, pour les mechtas et localités reculées ou isolées. Selon les explications fournies lors de cette séance de travail, au sujet de la distribution d'eau potable aux citoyens des 34 communes de la wilaya durant le mois de Ramadhan, le programme arrêté porte sur une alimentation quotidienne dans certaines communes, et alternée (un jour sur deux ou un jour sur trois) dans d'autres.

ALGER

Ouverture de 21 marchés de proximité

Vingt et un (21) marchés de proximité seront ouverts aux niveaux des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, et ce à l'occasion du mois de Ramadan, a indiqué, mardi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à permettre aux habitants d'Alger "d'acquérir les différents produits alimentaires et ménagers avant et durant le mois sacré", a précisé la même source. Les services de wilaya ont veillé à ouvrir ses marchés dans les places publiques "au vu de la grande dynamique qui les caractérise, en sus de la disponibilité et la variété des produits exposés, rapprochant ainsi le consommateur du producteur et du grossiste", outre "les prix raisonnables et concurrentiels adaptés au pouvoir d'achat du citoyen". Cette initiative tend à "réduire les charges financières sur les familles et à assurer un contrôle permanent, en veillant à fournir les meilleurs services aux consommateurs", conclut le communiqué.

BLIDA

Relogement de près de 150 familles à Beni Tamou

Quelque 147 familles résidant dans des habitations précaires au niveau de cinq (5) sites de la commune de Beni Tamou, daïra d'Oued El Alleug (Blida), ont bénéficié, mardi, de logements public locatifs (LPL) dans les communes de Beni Tamou et Ben Khelil, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette opération de relogement a profité à des familles qui occupaient des habitations précaires au niveau des rues Frères Zardi et Fahas Mohamed, la nouvelle cité de Zaouia et Palais Aziza, outre la cité Si Haroun, la rue Djellouli Larabi, Chaaba et Doud, selon la même source. Les services de la wilaya ont, également, fait part de la programmation dans "les deux prochains jours" d'une opération d'éradication de 13 sites d'habitations précaires dans la commune d'Oued El Alleug, après le relogement de leurs occupants dans les communes d'Oued El Alleug, Ben Khelil et Beni Tamou. Ces opérations vont permettre la récupération de plusieurs assiettes foncières, destinées à l'avenir, à l'implantation de projets de logements et d'équipements publics, selon la même source. Toujours dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire lancé par la wilaya de Blida à la fin de l'année dernière, 37 familles occupant des constructions précaires dans la ville de Blida ont bénéficié, hier lundi, de nouveaux logements à la cité des 4.440 logements du pôle urbain de Sefsaf, daïra de Mefthah, rappelle-t-on.

RELIZANE

29.000 commerçants disposent du registre de commerce électronique

Plus de 29.000 commerçants et opérateurs économiques de la wilaya de Relizane, inscrits au niveau de l'antenne locale du Centre national du registre de commerce (CNRC) disposent de registres électroniques dans le cadre de la numérisation du secteur, a-t-on appris, mardi, de la responsable d'antenne, Mokhtaria Tenni. Mme Tenni a indiqué, à l'APS, que l'opération de conversion au registre électronique a concerné, jusqu'au début mars courant, 29.954 commerçants et opérateurs économiques sur un total de 38.195, soit un taux de 78,4 %. La même responsable a expliqué que l'adhésion à cette démarche relative à la conversion du registre classique en document électronique est due aux multiples actions de proximité, notamment les portes ouvertes et les émissions radiophoniques sur ce créneau d'activité initiées par l'antenne locale du CNRC conjointement avec l'ensemble des partenaires, à l'instar de la direction du commerce et de la promotion des exportations, de la chambre de l'industrie et du commerce «Mina», du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCAA), des associations et des consommateurs. A rappeler que l'antenne locale du CNRC a mis en œuvre une batterie de mesures et procédures de facilitation, notamment celles portant sur la réduction du nombre de documents pour le «passage» de la forme classique à la forme électronique dans un délai n'excédant pas les 24 heures. L'opération, qui a été favorablement accueillie par les commerçants et les opérateurs économiques, se poursuit encore, a fait observer Mme Tenni. Il est à souligner que l'antenne de la wilaya de Relizane du CNRC a initié, récemment, en collaboration avec la direction du commerce et de la promotion des exportations et la chambre de l'industrie et du commerce, diverses actions de sensibilisation à l'adresse des commerçants de la région à la faveur desquelles l'importance du registre électronique et les avantages qu'il contient a été mise en relief.

AIN DEFLA

La décision du jeûne du malade diabétique revient à son médecin traitant



Le jeûne durant le mois de Ramadan pour un malade atteint de diabète doit être autorisé par son médecin traitant, ont indiqué, mardi, des médecins lors d'une rencontre tenue à Miliana (wilaya d'Ain Defla).

Des professeurs en médecine et des médecins spécialistes ayant participé à une journée de sensibilisation et de formation sur le diabète et Ramadan, qui s'est déroulée au théâtre communal "Mahfoud Touahri" de Miliana, ont souligné la nécessité pour un malade atteint d'une maladie chronique, notamment le diabète, de "consulter son médecin traitant pour l'autoriser à jeûner ou ne pas jeûner durant le mois ramadan". La spécialiste en endocrinologie au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, Pr Samira Belkacem, a conseillé aux diabétiques de respecter les consignes de

leurs médecins traitants car ces derniers connaissent l'historique médical de leurs patients. Plusieurs ateliers ont été animés par les spécialistes au profit des malades diabétiques de type 1 et de type 2 qui ont eu "toutes les informations nécessaires" concernant les conditions de jeûne, a fait savoir la professeuse. "La rencontre a permis aussi aux patients de poser des questions pour lesquelles nous avons essayé d'apporter les réponses nécessaires", a-t-elle fait savoir, ajoutant que la journée fut une occasion pour aborder la "particularité du jeûne chez les

personnes âgées". Pour sa part, Pr Aicha Bouzid, présidente de la société algérienne d'endocrinologie et métabolisme (SAEM), a parlé des risques du jeûne pour le malade diabétique, notamment le risque d'hyperglycémie et d'hypoglycémie pouvant être "dangereux pour la santé du malade". Elle a ajouté que le médecin traitant devrait "s'appuyer sur des analyses médicales du malade avant de prendre une décision concernant le jeûne", assurant que les consultations doivent être faites environ près de 8 semaines avant le Ramadan. Pour sa part, Dr Hamou-

tène-Mazouzi Fatiha, endocrinologue et vice présidente de la société algérienne de diabétologie (Sadiab), a mis l'accent sur "la bonne alimentation durant le ramadan", soulignant qu'il est déconseillé d'abuser dans la consommation des sucreries et les boissons gazeuses pour les malades de diabète. Par ailleurs, une campagne de dépistage du diabète a été organisée durant la matinée par la Sadiab, organisatrice de l'évènement, en collaboration avec l'association des médecins spécialistes d'Ain Defla et l'établissement hospitalier public (EPH) Farès Yahia de Miliana.

RELIZANE

29.000 commerçants disposent du registre de commerce électronique

Plus de 29.000 commerçants et opérateurs économiques de la wilaya de Relizane, inscrits au niveau de l'antenne locale du Centre national du registre de commerce (CNRC) disposent de registres électroniques dans le cadre de la numérisation du secteur, a-t-on appris, mardi, de la responsable d'antenne, Mokhtaria Tenni. Mme Tenni a indiqué, à l'APS, que l'opération de conversion au registre électronique a concerné, jusqu'au début mars courant, 29.954 commerçants et opérateurs économiques sur un total de 38.195, soit un taux de 78,4 %. La même responsable a expliqué que l'adhésion à cette démarche relative à la conversion du registre classique

en document électronique est due aux multiples actions de proximité, notamment les portes ouvertes et les émissions radiophoniques sur ce créneau d'activité initiées par l'antenne locale du CNRC conjointement avec l'ensemble des partenaires, à l'instar de la direction du commerce et de la promotion des exportations, de la chambre de l'industrie et du commerce «Mina», du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCAA), des associations et des consommateurs. A rappeler que l'antenne locale du CNRC a mis en œuvre une batterie de mesures et procédures de facilitation, notamment celles portant sur la réduction du nombre de docu-

ments pour le «passage» de la forme classique à la forme électronique dans un délai n'excédant pas les 24 heures. L'opération, qui a été favorablement accueillie par les commerçants et les opérateurs économiques, se poursuit encore, a fait observer Mme Tenni. Il est à souligner que l'antenne de la wilaya de Relizane du CNRC a initié, récemment, en collaboration avec la direction du commerce et de la promotion des exportations et la chambre de l'industrie et du commerce, diverses actions de sensibilisation à l'adresse des commerçants de la région à la faveur desquelles l'importance du registre électronique et les avantages qu'il contient a été mise en relief.

TENNIS

Nadal, le retour du retour à Indian Wells

La légende majorquine, l'espagnol Rafael Nadal aux 22 titres du Grand Chelem, le dernier en 2022, est attendu aujourd'hui en session du soir pour débiter le premier Masters 1000 de la saison de tennis, sur dur. Tombé à la 652e place mondiale et donc non tête de série, Nadal affrontera le Canadien Milos Raonic avant un éventuel deuxième tour épicé contre le Danois Holger Rune, N.7 mondial.

L'Espagnol, qui a laissé entendre que la saison 2024 pouvait être sa dernière, rêve d'être compétitif pour la saison sur terre battue et surtout à Roland-Garros pour sa quinzaine favorite (20 mai-9 juin) puis pour les Jeux olympiques de Paris (26 juillet-11 août).

Il a manqué presque toute la saison 2023 et subi deux opérations pour soigner une hanche, avant d'annoncer son retour en décembre. Après avoir disputé trois matches à Brisbane, en janvier, il avait dû déclarer forfait pour l'Open d'Australie dans la foulée, victime d'une blessure musculaire.

Samedi dernier, il a pu se jauger lors d'une exhibition à Las Vegas (Etats-Unis) face à son compatriote Carlos Alcaraz, N.2 mondial et tenant du titre à Indian Wells.

"Fantôme des blessures"

"Lors du premier set, j'ai joué à un bon niveau, alors que ça fait longtemps que je n'avais pas joué (...), je me suis senti bien mieux qu'espéré", a commenté "Rafa".

"Le niveau de tennis c'est une chose, le fantôme des blessures en est une autre", a-t-il ajouté lors d'une rencontre perdue (3-6, 6-4, 14-12).

Nadal avait perdu la finale lors de son dernier passage à Indian Wells en 2022 face à l'Américain Taylor Fritz. Il a déjà remporté le tournoi à trois reprises (2007, 2009 et 2013).

Le retour d'un autre fantastique est attendu, celui du Serbe Novak Djokovic, qui n'a pas joué depuis fin janvier et sa défaite en demi-finale de l'Open d'Australie face à l'Italien Jannik Sinner. "Nole" ne s'est pas aligné à Indian Wells depuis cinq ans, manquant quelques éditions faute d'avoir voulu se faire vacciner contre le Covid-19. De nouveau bienvenu aux Etats-Unis depuis l'été dernier, le recordman de titres en Grand Chelem (24) reste dans le tournoi californien sur une élimination au 3e tour en 2019 face à l'Allemand Philipp Kohlschreiber.

Le N.1 mondial serbe a tout de même déjà soulevé cinq fois le trophée (2008, 2011, 2014, 2015 et 2016) et chasse le 99e titre de sa carrière.

La Kazakhe Elena Rybakina tentera elle de défendre son titre acquis l'an passé, lorsqu'elle avait battu en finale l'actuelle N.2 mondiale Aryna Sabalenka.

La N.1 mondiale polonaise Iga Swiatek, victorieuse en 2022, fait évidemment partie des favorites, tout comme l'Américaine Coco Gauff, N.3 mondiale.

A 43 ans, l'éternelle Venus Williams rejoue pour la première fois depuis l'US Open l'été dernier. Chez les Bleus, Ugo Humbert arrive lancé après sa victoire lors de l'ATP 500 de Dubaï samedi, et auréolé de son meilleur classement mondial, 14e. Il pourrait retrouver Djokovic en 8es de finale. Tombée à la 26e place à la WTA, Caroline Garcia cherchera quant à elle à retrouver un peu de confiance après trois défaites aux premiers tours en février, à Abou Dhabi, Doha et Dubai.

AFP

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Bayern renverse la Lazio grâce à Kane et file en quarts

Battu 1 à 0 à l'aller au stade olympique de Rome, le Bayern Munich a renversé la Lazio mardi 5 mars à domicile (3-0), avec un doublé de Harry Kane, pour se hisser en quarts de finale de la Ligue des champions.



Profondément enlégé dans la crise après un enchaînement – extrêmement rare pour le club bavarois – de trois défaites à la mi-février, le Bayern s'est offert une petite bouffée d'air devant ses 75 000 spectateurs pour poursuivre l'aventure européenne.

Et qui d'autre que Harry Kane – meilleur buteur munichoïse cette saison, recruté à prix d'or (plus de 100 millions d'euros) pour se montrer décisif dans les soirées européennes – pour remettre le train bavarois sur de bons rails ?

Après une demi-heure de domination quasi exclusive, le capitaine de la sélection anglaise s'est retrouvé seul dans les six mètres et a pu reprendre de la

tête une reprise manquée de Raphaël Guerreiro pour ouvrir le score.

Les Munichoïses ont poursuivi leur pressing sur le but laziale et ont à nouveau trouvé la faille dans la muraille romaine dans le temps additionnel de la première période, sur un but de renard des surfaces de Thomas Müller.

Sur un corner tiré par Guerreiro et repoussé au premier poteau, Matthijs de Ligt a repris de volée et Müller, couvert par Felipe Anderson, a su mettre sa tête pour libérer l'Allianz Arena.

En seconde période, Kane s'est encore une fois retrouvé idéalement placé pour reprendre une frappe de Leroy Sané, repoussée tant bien que mal par

le gardien de la Lazio Ivan Provedel, pour pousser la balle dans le but vide et offrir une fin de match moins stressante à son équipe.

Kane en est à six buts cette saison en Ligue des champions, 33 au total avec le Bayern en y ajoutant les 27 marqués en Bundesliga. Il a été l'homme du match avec Müller, l'avant-centre allemand de 34 ans étant impliqué sur les trois buts de cette soirée parfaite pour le Bayern.

Dans son histoire en Ligue des champions, le Bayern n'avait inversé la tendance négative d'un match aller perdu qu'à trois reprises (sur 14 matches), en 2015 contre Porto, en 2012 contre Bâle et 2007 contre le Real Madrid. Privé du dernier

carré européen ces trois dernières saisons, le Bayern a été éliminé en quarts par le Paris SG en 2021, par les Espagnols de Villarreal en 2022 et par Manchester City en 2023.

Quelle que soit l'issue du tirage le vendredi 15 mars, le Bayern sera dans la position de l'outsider en quarts. Car le club munichoïse traverse depuis des semaines une forte tempête qui fait fortement tanguer le bateau de la Benner Strasse, le siège du club dans le sud de la ville.

En difficulté en Allemagne éliminés en 16es de finale de la Coupe d'Allemagne par Sarrebruck, modeste pensionnaire de troisième division, les Munichoïses ont quasiment abandonné tout espoir d'un douzième titre consécutif de champion d'Allemagne, avec dix points de retard sur le Bayer Leverkusen, leader invaincu cette saison en 34 matches, toutes compétitions confondues.

Le club a décidé de mettre un terme au contrat de l'entraîneur Thomas Tuchel à la fin de la saison le 30 juin 2024, une année avant l'échéance initiale, quelques jours après la défaite à Bochum le 18 février.

C'est d'ailleurs un Bayern convalescent qui s'est débarrassé du piège tendu par une très faible Lazio Rome mardi soir, avec une grosse frayeur juste avant l'ouverture du score de Kane, quand Ciro Immobile, seul au second poteau, n'est pas parvenu à cadrer une tentative de la tête.

R.S

AFP

AVEC UN DOUBLÉ DE MBAPPÉ

Le PSG rallie les quarts

Kylian Mbappé n'a pas semblé affecté par les polémiques et les vexations des dernières semaines et a porté le PSG, mardi, lors du match retour de huitième de finale de Ligue des champions contre la Real Sociedad. Une nouvelle victoire 2 à 1 qui permet aux Parisiens de voir les quarts de finale de cette compétition après deux années d'absence consécutives. Éliminé deux fois de suite en huitièmes de finale de la compétition reine en Europe, le club a cette fois-ci mis toutes les chances de son côté malgré la tempête autour de sa superstar. C'est d'ailleurs Kylian Mbappé qui a rapidement lancé en profondeur par Ousmane Dembélé sur l'extrémité gauche de la surface basque, le Parisien fixe Igor Zubeldia par

une série de feintes avant de placer une frappe enroulée du droit, à mi-hauteur, qui vient se loger dans le petit filet opposé (15e, 1-0).

Il double ensuite la mise en deuxième période en concluant une contre-attaque éclair, parfaitement lancée par l'entrant Lee (56e, 2-0).

À partir de là, trop relâché, le PSG prend le bouillon avec plusieurs grosses occasions pour la Real Sociedad. Un but est refusé de justesse pour hors-jeu. Et les Basques ratent parfois l'immanquable, à l'image de Zubimendi seul aux six mètres (75e). Mais l'Italien Gianluigi Donnarumma effectue aussi une parade dantesque à bout portant (77e). Déjà en vue au match aller, Mikel Merino a sauvé l'honneur basque dans les derniers

instants. Après un centre puissant de Turrientes dans les six mètres de Donnarumma, le portier italien dévie le ballon vers celui qui a récupéré le brassard de capitaine. Sa volée trouve enfin les filets (88e, 2-1).

Autant d'avertissements pour le PSG qui ne pourra sans doute pas se permettre un tel trou d'air en quarts de finale.

Mais l'essentiel de la soirée était ailleurs et les Parisiens ont exulté au coup de sifflet final, allant saluer leurs quelque 1 700 supporters parqués derrière une vitre, tout en haut du stade d'Anoeta.

Quant à Kylian Mbappé et Luis Enrique, le scénario du soir est de nature à les réconcilier, eux qui avaient déjà pris le temps de discuter samedi matin au retour de Monaco.

R.S

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (1/16ES DE FINALE)

ESS- Sétif-CS Constantine à l'affiche

La confrontation ES Sétif-CS Constantine, entre deux cadors de Ligue 1, constituera le choc des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus vendredi et samedi, marqués également par trois affiches entre clubs de Ligue 2 amateur.



Le CSC, qui a éliminé en déplacement l'autre club de l'élite, le NC Magra (2-0) en 32es de finale, devra encore une fois batailler dur pour écarter l'ESS, qui est allée chercher sa qualification chez le pensionnaire d'inter-régions le NRB Tazoughert (2-1). Un duel qui s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Outre ce derby de l'Est, deux autres rencontres opposeront des équipes de l'élite : Paradou AC - MC Oran et ASO Chlef - US Biskra. La première confrontation devrait revenir, a priori, revenir aux Académiciens face à une équipe oranaise qui pense plutôt à assurer son maintien en Ligue 1.

Les Chelifiens, détenteurs du trophée, bénéficieront de la faveur des pronostics dans leur antre de Mohamed Boumezrag face à l'US Biskra, qui marque le pas en ce moment après deux défaites et un nul lors des trois derniers matchs en championnat, alors que la JS

Saoura se rendra à l'extrême Ouest du pays pour affronter le WA Tlemcen (inter-régions), un ancien vainqueur de la compétition.

Le hasard du tirage au sort a donné lieu à trois belles affiches entre clubs de la Ligue 2 amateur : NA Hussein-Dey - MO Constantine, Olympique Akbou-CRB Mecheria, et CA Batna-USM Annaba.

Même si les équipes locales bénéficieront de la faveur des pronostics, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise, légion dans l'épreuve populaire, n'est pas à écarter. Deux autres rencontres opposeront des clubs des Ligues 1 et 2 : USM Khenchela - GC Mascara et ES Ben Aknoun - ASM Oran, où le moindre pronostic serait difficile à émettre. Les deux pensionnaires de la Ligue 1, le MC Alger et l'USM Alger, co-détenteurs du record de trophées en compagnie de l'ES Sétif et du CR Belouizdad (8 coupes), seront appe-

lés à s'extirper de matchs "piège" en affrontant respectivement deux clubs de la division inter-régions : le CR Zaouia et le MB Rouissat.

Trois représentants de la division inter-régions quitteront la compétition au terme de ces 16es de finale, puisque le tirage au sort a donné lieu à trois matchs entre pensionnaires de ce palier : JS Azazga - CR Ben Badis, US Chaouia - RC Bougaa, et Hydra AC - JSD Jijel. L'ES Mostaganem, co-leader de la Ligue 2 amateur groupe Centre-Ouest, en compagnie du RC Kouba, sera en appel pour défier l'IS Tighenif (inter-régions).

Enfin, le CR Belouizdad, finaliste malheureux de l'édition 2023 et dernier qualifié aux 16es de finale après le déplacement face à la JS Kabylie (2-0), recevra le samedi 9 mars l'AS Khroub (Ligue 2), au stade olympique du 5-juillet d'Alger (18h00).

R.S

MISE À JOUR DES 1/32ES DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB bat la JSK (2-0) et file en 16es de finale

Le CR Belouizdad a validé son billet pour les 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en tant que déplacement de la JS Kabylie 2-0 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade du 1er-novembre 1954 de Tizi-Ouzou, en match comptant pour la mise à jour des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024.

Après une première période dominée légitimement par les "Canaris" qui ont raté quelques occasions de scorer, le Chabab a réussi à ouvrir le score grâce à une tête d'Abderaouf Benguit (52e), avant que le buteur maison le Camerounais Leonel Wamba ne fasse le break sur penalty (57e).

Touchés dans leur amour propre, les coéquipiers du capitaine Kouceila Boualia sont montés d'un cran pour aller inquiéter le portier belouizdadi Alexis Guendouz, mais leurs tentatives ont manqué de lucidité devant les buts, au grand bonheur de la défense du CRB.

Il s'agit de la 11e confrontation de l'histoire entre les deux clubs en Coupe d'Algérie. Le CRB confirme sa suprématie avec 6 victoires contre 4 pour la JSK, alors qu'un match s'est soldé sur un score nul (demi-finale aller de l'édition 1976-1977 au stade du 5-juillet d'Alger : 1-1, NDLR).

Il s'agit d'un coup d'arrêt pour la JSK de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, elle qui restait sur une belle série de cinq matchs sans défaite en championnat.

En revanche, le Chabab, éliminé sans gloire dès la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, reste en course sur deux fronts : Coupe et championnat. Le CRB, finaliste malheureux de la précédente édition de la "Dame Coupe" face à l'ASO Chlef (1-2, a.p.), donne ainsi rendez-vous en 1/16e de finale à domicile face à la formation de l'AS Khroub (Ligue 2), à une date qui reste à déterminer.

ATHLÉTISME / 5E JOURNÉE ELITE & JEUNES TALENTS SPORTIFS

Les clubs priés de réduire le nombre de leurs représentants

La Ligue d'athlétisme de Béjaïa, organisatrice de la 5e Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, prévue samedi au stade de Souk El Tenine, a sollicité les clubs participants, mercredi, pour leur demander de "réduire le nombre" de leurs représentants, et permettre ainsi une "meilleure organisation" de l'évènement.

A quelques heures de la clôture des listes d'engagement, le nombre de participants dépassait déjà les 1100 athlètes (messieurs et dames), ce qui était considéré comme "trop élevé" pour permettre une bonne organisation.

"Les clubs engagés sont priés de revoir leurs listes respectives et dans les plus brefs délais, en ne retenant que les meilleurs représentants" ont indiqué les organisateurs dans un communiqué, diffusé mercredi matin sur le site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Les clubs ont donc jusqu'à mercredi soir, 23h59, pour modifier leurs listes d'engagement dans cette compétition d'envergure nationale, ouverte aux moins de 16 ans, aux moins de 18 ans, aux moins de 20 ans et aux seniors (messieurs et dames). Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de cette Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, et ce sera peut-être l'occasion pour certains athlètes de s'illustrer.

R.S

HAND/TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE PARIS 2024

Le Sept national en stage du 10 au 12 mars à Alger

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) sera en stage de préparation du 10 au 12 mars à Alger, en prévision de sa participation au tournoi de qualification olympique "2", prévu du 14 au 17 mars à Hanovre (Allemagne), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Pour ce stage, le staff technique national, dirigé par Farouk Dehili, a fait appel à 23 joueurs dont ceux évoluant à l'étranger. Outre l'Algérie, finaliste du championnat d'Afrique des nations CAN 2024, trois équipes européennes prendront part au tournoi de qualification olympique 2. Il s'agit de l'Allemagne (cinquième au Championnat du monde masculin 2023), la Croatie (neuvième au Championnat du monde masculin 2023), et l'Autriche (huitième de l'EHF

EURO 2024). Les quatre équipes se disputeront les deux premières places qualificatives aux JO 2024. Les handballeurs algériens débiteront le tournoi face à l'Allemagne (jeudi 14 mars, 17h45), avant d'enchaîner face à l'Autriche (samedi 16 mars, 17h00), puis la Croatie (dimanche 17 mars, 16h45).

Le Tournoi de Qualification olympique 1 se jouera au Palais des sports de Granollers (Espagne), l'arène qui a accueilli la finale des Jeux olympiques de Barcelone 1992 et qui a également accueilli des matchs du Championnat du Monde Féminin 2021, avec une capacité de 6.500 places. Au total, trois tournois de qualification olympique se dérouleront du 14 au 17 mars.

Les trois tournois de qualification olympique se joueront

selon un format de tournoi à la ronde, les deux meilleures équipes de chacun se qualifieront pour les Jeux olympiques de Paris 2024. La France, pays hôte, le Danemark, champion du monde, l'Argentine, vainqueur des Jeux panaméricains, l'Egypte, championne d'Afrique, la Suède et le Japon sont les six équipes qui ont déjà composé leur billet pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

Liste des joueurs convoqués pour le stage du 10 au 12 mars à Alger :

Gardiens de but : Khelifa Ghedbane (Rakometen Pelister, Macédoine), Yahia Zemouchi (OM Annaba, Algérie), El Hachemi Chahr-Eddine (Al Gara, Arabie saoudite). Joueurs de champ: Abdi Ayoub (Toulouse HB, France), Hellal Noureddine (CR Bordj Bou Arreridj, Algérie),

Bounab Hani Abdelrafik (JSE Skikda, Algérie), Zennadi Abdeldjalil (SBS Eger, Hongrie), Messaoud Berkous (Dijon HB, France), Hadj Sadok Mustapha (Pfadi Winterthur, Suisse), Khermouche Bastien (Dijon HB, France), Hassen Djabballah (JSE Skikda, Algérie), Boulehssa Ali (JSE Skikda, Algérie), Redouane Saker (CR Bordj Bou Arreridj, Algérie), Kaâbache Hichem (Besiktas, Turquie), Daoud Hichem (BHB Billiere, France) Blida Nidhal (Al Shamal, Qatar), Mellazem Wail (Al Shamal, Qatar), Salim Mezaza (HBC El Biar, Algérie), Rayane Abrous (HBC El Biar, Algérie), Rami Sidi Aïssa (ES Constantine, Algérie), Racim Meddahi (HBH 71, France), Zine Eddine Boughaba (Al Shamal, Qatar), Selim Benhalima (Cournon Auvergne, France).

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La famine a "atteint des niveaux mortels"

Le ministère de la Santé palestinien a annoncé mercredi qu'au moins 18 Palestiniens sont morts en martyrs de malnutrition et de déshydratation dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste, avertissant que la famine dans le nord de l'enclave avait "atteint des niveaux



Le porte-parole du ministère de la Santé, Ashraf Al-Qudra, a déclaré dans un communiqué que "le nombre de morts dus à la malnutrition et à la déshydratation s'élève à 18 martyrs dans la bande de Ghaza". Il a ajouté que "la famine dans le nord de Ghaza a atteint des niveaux mortels, en particulier pour les enfants, les femmes enceintes et les malades chroniques". Il a averti que "la famine s'aggrave et entraînera la mort de milliers de citoyens si l'agression n'est pas stoppée et si l'aide humanitaire et médicale n'est pas apportée immédiatement". Al-Qudra a accusé l'armée sioniste de "commettre délibérément des massacres horribles et successifs contre des milliers de Palestiniens dans le nord de Ghaza", appelant la communauté internationale à "utiliser tous les outils de pression pour assurer un arrêt immédiat de l'agression" sur la bande de Ghaza. Il a également appelé les Nations Unies à prendre des mesures "urgentes pour prévenir une catastrophe humanitaire et sanitaire, en particulier dans le nord de

Ghaza". Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression dévastatrice dans la bande de Ghaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures.

LES ARMÉES DES PUISSANCES MONDIALES DOIVENT ASSURER L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE

Les forces armées des principales puissances mondiales doivent assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, soumise à une sauvagerie agressive sioniste, ainsi qu'en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Afrique du Sud, Naledi Pandor. "Voici ma proposition: il faut que les armées les plus puissantes du monde reçoivent l'ordre de se diriger vers la frontière avec Rafah pour ensuite commencer à escorter les convois humanitaires vers Ghaza et la Cisjordanie occupée", a-t-elle

dit. "Puisque ces militaires représentent des pays amis (de l'entité sioniste), ils seront autorisés à circuler librement. Je ne peux pas imaginer que les forces d'occupation ouvrent le feu sur eux. Je pense que c'est la seule option pour acheminer l'aide" aux Ghazaouis, a estimé le ministre, citée par la radio SABC. L'Afrique du Sud avait déposé une plainte contre l'entité sioniste auprès de la Cour internationale de justice des Nations unies à La Haye le 29 décembre 2023.

La partie sud-africaine a demandé à la Cour d'imposer des mesures préventives pour "protéger la population palestinienne d'une nouvelle violation grave et irréparable de ses droits en vertu de la convention sur le génocide" et d'assurer le respect des obligations de l'occupant sioniste en vertu de la convention. Le 26 janvier, la Cour a statué que l'entité sioniste devait prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher un génocide à Ghaza.

R.I

AL-MALIKI (MINISTRE PALESTINIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

L'entité sioniste a détruit plus de 85% de la bande de Ghaza

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad al-Maliki, a indiqué mardi que l'entité sioniste avait détruit plus de 85% de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 151 jours. Al-Maliki s'exprimait lors d'une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans la ville de Djeddah, dans l'ouest de l'Arabie saoudite pour discuter de l'agression sioniste continue contre le peuple palestinien. "Sous nos yeux, et à travers des retransmissions en direct, l'occupation a détruit plus de 85% de la

bande de Ghaza, tuant des enfants par des bombardements et la faim, et privant les blessés et les malades de leurs droits les plus élémentaires au traitement", a déclaré le chef de la diplomatie palestinienne. Al-Maliki a ajouté que "le massacre de la farine (du 29 février) fait partie intégrante de la guerre génocidaire (...) et prouve à la communauté internationale (...) qu'il n'y a pas d'alternative à un cessez-le-feu immédiat comme seul moyen de protéger et porter secours aux civils". Le 29 février, les forces sionistes ont ouvert le feu sur des milliers de Palestiniens alors qu'ils se ras-

semblaient près du rond-point de Nabulsi, au sud de la ville de Ghaza, pour obtenir de l'aide humanitaire, notamment de la farine, faisant 118 martyrs et 760 blessés, selon le dernier bilan du ministère de la Santé palestinien. Al-Maliki a déclaré que l'entité sioniste a imposé "une série de faits catastrophiques à 2,3 millions de Palestiniens à Ghaza, y compris l'utilisation de sa politique de famine comme moyen de guerre, qui a coûté la vie à 20 enfants à cause de la faim ces derniers jours". Il a ajouté : "La guerre de génocide contre le peuple palestinien ne constitue pas seulement une

crise pour le peuple palestinien et la nation musulmane, mais plutôt pour l'humanité dans son ensemble. Si ces plans destructeurs sont autorisés, leurs conséquences seront désastreuses pour le monde entier". Il a souligné qu'au lieu d'autoriser l'aide alimentaire à entrer à Ghaza, l'entité sioniste "a réduit de moitié l'aide arrivant dans l'enclave, au mépris total des décisions de la Cour internationale de Justice (CIJ)", appelant les pays du monde musulman à "utiliser tous les moyens disponibles pour mettre fin au génocide".

R.I

ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI)

Appel à un cessez-le-feu "immédiat et inconditionnel"

Le Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu "immédiat et inconditionnel" dans la bande de Ghaza et à la cessation des agressions sionistes dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés. "Le Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI appelle à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel et à la cessation de l'agression globale contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, à la garantie sans entraves et de manière suffisante des aides humanitaires, médicales et de secours, à la fourniture d'eau et d'électricité et à l'ouverture de couloirs humanitaires dans la bande de Ghaza", souligne la résolution adoptée lors d'une réunion extraordinaire tenue mardi à Djeddah sur l'agression contre Ghaza, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf. Le Conseil "réaffirme sa condamnation de l'agression barbare globale et sans précédent menée contre les civils dans la bande de Ghaza assiégée et dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, sous forme de meurtres, de bombardements, d'actes de destruction délibérée et d'atrocités, y compris le crime de génocide...".

Il "condamne aussi dans les termes les plus forts le non-respect par la puissance occupante, des mesures conservatoires ordonnées par la Cour internationale de Justice (CIJ) dans son verdict du 25 janvier 2024", visant notamment à prévenir le génocide à Ghaza. A cet effet, le Conseil "tient la puissance occupante (entité sioniste) pour entièrement responsable du sort des civils de la bande de Ghaza et du génocide qui continue d'être commis à leur encontre en usant de tous types d'armes, à travers les bombardements, le siège, l'utilisation de la famine comme arme de guerre, la privation d'eau potable, de nourriture et d'électricité, et le déplacement forcé", d'après la résolution.

Dans ce contexte, il "exhorte les Etats membres à acheminer les aides humanitaires à l'ensemble de la bande de Ghaza, notamment à l'approche du mois saint de Ramadhan...".

Par ailleurs, le Conseil ministériel de l'OCI, "met en garde aussi tous les Etats qui participent directement ou indirectement au crime de génocide contre le peuple palestinien et le tient pour complice direct de ce crime odieux".

En outre, le Conseil demande aux Etats membres "de prendre des mesures immédiates, en exhortant la communauté internationale à faire pression sur la puissance occupante, pour qu'elle autorise l'accès dans la bande de Ghaza, immédiatement et durablement, de toutes les formes d'aides humanitaires, sans limite de quantité ni de type".

Un appel urgent a été également lancé aux Etats membres de l'OCI à "prendre toutes les mesures nécessaires à tous les niveaux pour faire face et mettre fin aux crimes commis par les forces d'occupation contre le peuple palestinien et demander des comptes à leurs auteurs".

Evouquant par ailleurs la situation dans l'ensemble des territoires palestiniens, le Conseil des ministres de l'OCI met en garde contre "l'escalade des agressions de l'armée d'occupation et du terrorisme des colons, appuyées par les armes et sous la protection des forces d'occupation, à El-Qods Al-Charif et en Cisjordanie, contre la population civile et les biens des Palestiniens".

Dans sa résolution, le Conseil des ministres des AE de l'OCI, "appelle le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités, conformément à la Charte des Nations unies, en prenant toutes les mesures urgentes pour mettre un terme à l'agression brutale et barbare contre le peuple palestinien, en particulier à Ghaza et dans l'ensemble du Territoire palestinien, autoriser l'acheminement d'une aide humanitaire adéquate et sans entraves, assurer une protection internationale aux civils palestiniens sans défense".

Il "condamne le recours répété au veto par les Etats-Unis pour empêcher le Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités" et "insiste sur le caractère primordial de la mise en application totale de la Résolution 2720 du Conseil de Sécurité".

Dans le même contexte, il mandate le groupe islamique à New York pour convoquer une réunion de l'Assemblée générale sur la reconnaissance de l'Etat de Palestine et soumettre un projet de résolution à cette réunion pour reconnaître l'Etat de Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies" et invite les pays qui n'ont pas reconnu l'Etat de Palestine à la faire dès que possible.

Et il mandate aussi le secrétaire général de l'OCI pour "établir des contacts avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le secrétaire général des Nations Unies, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme et le président de l'Union européenne (UE)", et poursuivre la coordination avec les Organisations régionales et internationales pour contraindre la puissance occupante, à stopper l'agression en cours contre Ghaza et à permettre l'accès de l'aide humanitaire".

Enfin, le Conseil "charge le secrétaire général de suivre la mise en œuvre de la présente Résolution et d'en faire rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI", conclut-il.

R.I

TÉLÉ

VISION



france 3 Crime dans l'Hérault



21h10

Natacha Fournier est retrouvée assassinée. La vice-procureure Elisabeth Richard pense d'abord à un crime crapuleux, son coffre ayant été vidé.

CANAL+ Full Circle



21h09

Les enquêteurs, soutenus par le FBI décident d'organiser une descente au domicile de Savitri Mahabir. De son côté, l'inspecteur Harmony tente de retrouver Xavier.

Marseille / Villarreal



20h50

Football. Ligue Europa. 8e de finale aller.

Chérie 25 Broadchurch



21h05

Mark Latimer est convoqué au commissariat pour être interrogé sur son emploi du temps la nuit du drame. Il ignore que les policiers ont trouvé ses empreintes dans le chalet où Danny a été tué.

Léo Matteï, brigade des mineurs

TF1
21h10



Clara, qui exige de revoir son fils et clame son innocence, menace les policiers avec une arme, mais Léo Matteï parvient à faire entendre raison à son ancienne coéquipière.

W9 Arrête-moi si tu peux



21h05

L'agent du FBI Carl Hanratty vient chercher le prisonnier Franck William Abagnale Jr, âgé d'une vingtaine d'années, pour l'extrader vers les États-Unis.

Star Wars Episode IX: l'ascension de Skywalker

tmc

21h25



Une rumeur de plus en plus persistante indique que l'empereur Palpatine, alias Dark Sidious, serait toujours vivant et plus puissant que jamais.

"Ça l'a vraiment affectée" : Sofia Boutella se confie sur les critiques de Rebel Moon



Dans une récente interview, l'actrice algérienne Sofia Boutella, qui incarne le rôle principal du film Netflix "Rebel Moon", s'est dit touchée par les critiques négatives que le film a reçues à sa sortie. Le 19 avril, c'est la partie 2 qui arrivera sur les écrans.

Dans son interview, l'interprète de "Kora" a partagé ses sentiments face à l'accueil sévère que le film a reçu à sa sortie sur Netflix l'année dernière : "Je pensais être pleinement armée pour encaisser ces coups, puis j'ai lu les critiques qui s'abattaient sur "Rebel Moon" et cela m'a vraiment affectée," a déclaré Boutella à propos des critiques extrêmement négatives avant d'ajouter :

"Je vais être tout à fait franche. Lire ces critiques négatives m'a profondément affectée, non pas en raison de la perception qu'elles pourraient donner de moi, car j'ai eu la chance de recevoir des retours positifs sur ma performance. Ce qui m'a réellement touchée, c'est de voir le travail acharné et la passion de toute l'équipe derrière "Rebel Moon" être ainsi critiqué. Je sens que je porte le poids de ces critiques non seulement pour moi, mais pour tous ceux qui se sont investis corps et âme dans ce projet. C'est cette solidarité avec l'équipe qui rend la réception du film si personnelle pour moi."

"Cela m'a vraiment affectée pour tous ceux qui ont mis tant de cœur, de larmes et de sueur dans ce projet," a-t-elle continué. "C'est difficile de voir quelque chose être démolie à ce point. Je suis fier de avoir fait partie de cela, et s'il n'y a pas d'autre "Rebel Moon", ce sera une partie très importante de ma vie que je défendrai toujours." L'intrigue du "Rebel Moon" se déroule dans un univers lointain, où des colonies aux confins de l'espace se retrouvent menacées par un tyran galactique impitoyable. Face à l'oppression et au danger imminent, une jeune femme dotée d'un passé mystérieux (incarnée par Sofia Boutella) est choisie pour mener une délégation à travers la galaxie afin de recruter des alliés de divers mondes et cultures. Ensemble, ils forment une coalition hétéroclite dans l'espoir de renverser le despote et de restaurer la paix dans la galaxie.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA MORT EN MARTYR Le biopic "Larbi Ben M'hidi" projeté en avant-première à l'Opéra d'Alger

Le film de Bachir Derrais sur l'un des plus charismatiques et héros de la révolution algérienne "Larbi Ben M'hidi" a été projeté en avant-première à l'Opéra d'Alger. Sa sortie dans les salles de cinémas est prévue prochainement.



D'une durée d'1h 55 mn, cette œuvre historique retrace le parcours militant et biographique de Larbi Ben M'hidi, depuis son enfance à Douar El-Kouahi (Ain M'lila) jusqu'à sa mort en martyr, mettant en lumière les principales étapes historiques de la Révolution ainsi que ses figures emblématiques. Le film biographique s'ouvre sur une scène poignante illustrant l'exécution de Larbi Ben M'hidi dans un centre de torture aux mains du bourreau français Marcel Bigeard. Un flash back fait voyager le spectateur ensuite entre les différents événements du film, et le plongent d'abord dans l'enfance de Ben M'hidi qui nourrissait depuis son jeune âge un rejet total et profond du régime colonial oppresseur. Les événements se succèdent au fur et à mesure, Ben

M'hidi grandit, rejoint le Parti du Peuple algérien (PPA) et participe aux manifestations du 8 mai 1945 réclamant l'indépendance. Il est ensuite arrêté puis relâché. Les massacres suivant les manifestations le poussent à adopter des idées révolutionnaires ce qui le conduit à rejoindre l'Organisation spéciale (OS). Les événements s'enchaînent ensuite jusqu'au déclenchement de la Révolution en 1954 dont il est l'un des artisans. Le riche parcours de Ben M'hidi durant la guerre a été marqué par son rôle prépondérant dans plusieurs étapes charnières de la Révolution, notamment sa participation active au sein du Groupe des 22, du Groupe des 6, son rôle au Congrès de la Soummam, à la bataille d'Alger et à la grève des huit jours. Le film met également en lumière le parcours d'autres moudjahidine qui l'ont ac-

compagné dans la lutte, tels que Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Abane Ramdane, Krim Belkacem et Lakhdar Bentobbal. Le film s'achève sur son arrestation à la fin du mois de février 1957. Le réalisateur a tenté de reproduire la célèbre scène où il apparaît souriant, indifférent à la mort, mains menottées, entouré de ses bourreaux, avant de faire un retour sur la scène de son exécution par pendaison, sans procès, dans la nuit du 3 au 4 mars 1957, après avoir subi les pires tortures. Le film présente de nombreux moments émouvants de la vie de Ben M'hidi, tels que le martyr de son frère Mohamed Taher et son attachement à l'indépendance de l'Algérie jusqu'à ses derniers instants, malgré la torture et les sévices subis. Il reprend également des propos célèbres du héros tels que "Met-

tez la révolution dans la rue, le peuple s'en emparera" et "Donnez-nous vos avions, nous vous donnerons nos couffins". Le scénario de ce film a été écrit par Abdelkrim Bahloul et le texte, rédigé par Mourad Bourboune. De nombreux acteurs y ont participé, dont Khaled Benaissa dans le rôle de Ben M'hidi, ainsi que Mohamed Frimehdi, Youcef Sehairi, Fethi Nouri et Samir El Hakim, ainsi que Lydia Larini et feu Halim Zribi. Le film, projeté en avant-première à l'occasion du centième anniversaire de la mort en martyr de Larbi Ben M'hidi, est une coproduction entre les ministères de la Culture et des Arts et des Moudjahidine et Ayants-droit, et la société de production cinématographique "Les Films de la Source", avec la participation du Centre algérien du développement du cinéma.

R.C

Commémoration du 30^e anniversaire de l'assassinat d'Ahmed et Rabah Asselah

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des deux défunts artistes plasticiens, Rabah et son père Ahmed Asselah, a été organisée mardi à l'École supérieure des Beaux-Arts (ESBA), à l'occasion de la commémoration du 30^e anniversaire de leur assassinat (le 5 mars 1994), en présence de leurs proches et amis. Cette rencontre a, en outre, été marquée par l'ouverture d'une exposition collective des œuvres plastiques de nombre d'élèves du défunt Ahmed Asselah. Il s'agit d'œuvres d'art traduisant les différentes écoles et courants artistiques, et qui s'articulent autour de portraits des défunts ainsi que des fresques sur des thèmes variés. Des témoignages vivants ont également été livrés par des membres de la famille du défunt et de ses amis, qui ont mis en avant son dévouement, son engagement et ses efforts pour l'amélioration du travail et de la formation artistique, ainsi que les qualités artistiques de son fils Rabah Asselah. Né en 1940, Ahmed Asselah a rejoint les rangs de la Révolution nationale après avoir participé à la grève des étudiants algériens en 1956. Après l'indépendance, il a occupé plusieurs postes, le dernier en date étant celui de directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts, de 1982 jusqu'à son assassinat en compagnie de son fils.

R.C

Bouira rend hommage à l'artiste plasticien Arezki Larbi

Un vibrant hommage a été rendu au défunt artiste plasticien, scénographe et cinéaste, Arezki Larbi, lors d'une cérémonie tenue à la maison de la culture Ali Zaâmour à Bouira, en présence des autorités locales de la wilaya, de sa famille et beaucoup de ses amis, dont des artistes. "Cette rencontre se veut un hommage au défunt artiste Arezki Larbi, qui est connu à l'échelle nationale et même internationale grâce à ses œuvres artistiques et cinématographiques. Aujourd'hui nous sommes venus pour lui rendre un vibrant hommage 40 jours après sa mort, a témoigné son frère Rachid Larbi. Né en 1955 à Ath Laâziz (Bouira), feu Arezki Larbi était connu pour ses créations dans divers domaines artistiques (arts plastiques, cinéma, théâtre). Il avait entamé sa carrière dans les années 80 en tant qu'artiste plasticien avant d'embrasser les univers du théâtre et du cinéma, cumulant plus de 40 ans de carrière en la matière. En 1982, le défunt a obtenu son diplôme de l'École des beaux-arts d'Alger, avant de participer aux différentes expositions individuelles et collectives en Algérie et à l'étranger. Au début des années 90, le défunt part en France pour une formation approfondie en arts plastiques, avant de revenir en Algérie où il a collaboré avec la presse en tant que caricaturiste. A partir de 1995, l'artiste rejoint le monde de la scénographie en participant à plusieurs œuvres théâtrales. Il a également participé à la réalisation de décors et de costumes pour plusieurs longs métrages.

R.C

Le Japonais Riken Yamamoto remporte le Prix Pritzker d'architecture 2024

L'architecte japonais Riken Yamamoto a été nommé lauréat 2024 du Pritzker Architecture Prize, un prix considéré mondialement comme la plus haute distinction dans le domaine de l'architecture. Yamamoto, 78 ans, est connu pour son militantisme social et ses œuvres bâties mariant espaces publics et privés, qui mettent souvent un point d'honneur à rassembler des groupes divers en milieu urbain. Sa carrière s'étend sur cinq décennies et quatre pays, avec une grande variété de projets allant des résidences privées aux logements sociaux, des écoles primaires aux bâtiments universitaires, des institutions aux espaces civiques et à l'urbanisme. Certaines de ses œuvres les plus célèbres incluent l'Université Nagoya Zokei (Nagoya, Japon, 2022), THE CIRCLE à l'aéroport de Zurich (Zurich, Suisse, 2020), la Bibliothèque de Tianjin (Tianjin, Chine, 2012), Jian Wai SOHO (Pékin, Chine, 2004), Ecoms House (Tosu, Japon, 2004). La transparence est un thème récurrent dans le travail de Yamamoto, utilisée comme un outil unificateur pour que ceux qui se trouvent à l'intérieur puissent découvrir leur environnement tandis que ceux qui passent devant ressentent un sentiment d'appartenance. Né à Pékin en 1945, Yamamoto a déménagé à Yokohama, au Japon, peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Enfant, il vivait avec sa famille dans une maison calquée sur un modèle traditionnel japonais. Ma-chiya avec la pharmacie de sa mère à l'avant et leur logement à l'arrière. Yamamoto a étudié l'architecture à l'Université Nihon et à l'Université des Arts de Tokyo. Il est le 53^e lauréat du Pritzker Architecture Prize et le neuvième originaire du Japon. Il sera honoré ce printemps lors d'une cérémonie à Chicago, dans l'Illinois aux États-Unis.

R.C

Tlemcen: 5^{ème} édition du Salon national des artistes plasticiennes

La 5^{ème} édition du Salon national des artistes plasticiennes a été lancée, mardi à Tlemcen, à la galerie d'art «Abdelhalim Hemche», dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la femme, coïncidant avec le 8 mars de chaque année. Cette édition, organisée par la maison de culture, Abdelkader Alloula, a enregistré la participation de 21 artistes plasticiennes de huit wilayas du pays, à savoir Tlemcen, Alger, Sidi Bel Abbès, Ain Temouchent, Mostaganem, Ain Delfa, Tipaza et Djelfa. La cérémonie d'ouverture de ce salon a été marquée par l'organisation d'une exposition comprenant 20 tableaux d'art sur différents thèmes réalisés par les participantes et une autre exposition de 80 toiles de plasticiennes ayant pris part aux trois dernières éditions. La cérémonie d'ouverture a été marquée également par le lancement de deux ateliers pratiques en faveur des artistes plasticiennes, le premier sur les techniques des aquarelles encadré par l'artiste Belkherisset Abdelkader et le deuxième sur la photographie des quartiers archéologiques de Tlemcen (droub) encadrés par Haffaf Mohamed Amine.

R.C

L'actrice Rym Takoucht présente son monodrame "Le noir dans l'espoir" à Bouira

Le monodrame intitulé "Le noir dans l'espoir", réalisé par la comédienne Rym Takoucht, a été présenté mardi à la maison de la culture Ali Zaâmour de la ville de Bouira dans le cadre d'une série de festivités célébrant la journée mondiale de la femme. C'est sous un tonnerre d'applaudissement que la comédienne a fait son entrée sur scène pour présenter son monologue "Le noir dans l'espoir", qui retrace surtout la vie des femmes, qui ont vécu des moments durs et difficiles dans le passé, mais en même temps elles ont pu garder de l'espoir pour vivre. Devant un public moyen présent dans la salle, l'actrice Rym Takoucht a réussi à traduire ses peines et ses

joies, à travers des mouvements, des gestes et des mots retraçant un passé triste de la femme ayant vécu des périodes difficiles notamment durant la décennie noire, les années 1990. A travers son œuvre théâtrale, Rym Takoucht a raconté le courage exceptionnel d'une femme qui a beaucoup subi mais qui a affronté ses peurs pour vivre et réaliser ses ambitions de femme civilisée, instruite et consciente. Le monodrame met en exergue, plus particulièrement, les moments difficiles qui ont forgé la personnalité de l'être humain, et surtout la femme qui a pu surmonter tous les obstacles pour aspirer à un lendemain meilleur.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 902

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 902

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Tebboune se rend au chevet de la famille palestinienne d'Abdallah Nacer Arar

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu, hier, au chevet de la famille palestinienne d'Abdallah Nacer Arar, qui est hospitalisée à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja après avoir été victime à Ghaza de l'agression barbare de l'entité sioniste. En outre, il a rendu visite à Cheikh Hacem, superviseur de l'Ecole coranique d'In-Zghmir d'Adrar, qui est hospitalisé dans le même hôpital.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:02	13:03	15:59	18:52	20:18

Météo

Alger		23	Tizi Ouzou		23
Tiaret		25	Béjaïa		22
Constantine		23	Oran		25

MDN

Reddition d'un terroriste et arrestation de 13 éléments de soutien aux groupes terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 13 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 28 février au 5 mars, a indiqué un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la

lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé "CH.Aïssa" s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire (RM), en sa possession 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions», a précisé le communiqué, ajoutant que "dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le pays, alors que deux 2 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Aïn Defla et Skikda". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les RM, 77 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives

d'introduction de 7 quintaux et 7 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, tandis que 942701 comprimés psychotropes ont été saisis".

EHU D'ORAN

Le service d'hématologie ouvre une unité d'hospitalisation à domicile

Le service d'hématologie de l'EHU "1er novembre" d'Oran a ouvert, hier, une nouvelle unité d'hospitalisation à domicile (HAD), qui sillonnera désormais les différentes

communes de la wilaya d'Oran pour prodiguer des soins palliatifs aux cancéreux. L'unité a été inaugurée par le Directeur général de l'EHU d'Oran, Rabah Bar et le directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf, qui ont également présidé l'ouverture la grande journée de sensibilisation sur les différents cancers, qui a enregistré la participation d'une douzaine de services de cet établissement de santé. Le chef de service d'hématologie, Pr Nabil Yafour a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie, que la nouvelle unité a été créée pour l'amélioration du parcours du malade. Cette nouvelle unité a été mise en place dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Santé et un laboratoire de produits pharmaceutiques et l'EHU d'Oran, a fait savoir le même spécialiste, ajoutant qu'elle prendra en charge une dizaine de patients par jour.

ANEP

Messaoud Algham nommé nouveau PDG

Le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, au siège du ministère de la Communication, une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Agence nationale pour la communication, l'édition et la publicité (ANEP), en présence des membres du Conseil d'administration de l'ANEP et de l'auditeur général, a indiqué

un communiqué du ministère de la Communication. Après étude et évaluation de la situation de l'entreprise, le ministre de la Communication a mis fin aux fonctions de la présidente-directrice générale de l'ANEP Sihem Derardja, et l'assemblée générale a acté la décision de nommer M. Messaoud Algham en qualité de président-directeur général de l'ANEP, ajoute la même source.

PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS

Un exercice de simulation à Djanet



Un exercice de simulation d'intervention suite à des inondations dans la wilaya de Djanet a été organisé par les services de la Protection civile en coordination avec le secteur opérationnel sud-est de Djanet relevant de la 4e Région militaire (4-RM) à Ouargla, ont indiqué, hier, des responsables de ce corps constitué. Organisé dans le cadre de l'évaluation de la préparation du plan d'organisation des secours en cas de catastrophe "ORSEC" de la wilaya, cet exercice de simulation, dont la gestion a été menée au niveau d'un poste de commandement installé à proximité du siège de la direction locale de Sonelgaz, comprenait plusieurs démarches, a indiqué le chargé de la communication à la direction locale de la Protection civile, le capitaine Difel Chiboub. Il s'agit de la création d'un centre d'hébergement au profit des familles

victimes des inondations dans un complexe sportif situé à l'ouest de la ville de Djanet, la coordination entre tous les secteurs et organismes concernés par le processus d'intervention et de soutien logistique et la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires pour une intervention rapide et efficace, a-t-il précisé. Le scénario suppose que des pluies torrentielles ont fait déborder des eaux de Oued Djanet causant des dégâts aux habitations dans la localité limitrophe Ifri, ce qui a nécessité l'intervention des services de la Protection civile qui sont aussitôt effectués une mission d'exploration dans les zones sinistrées, avant l'installation d'une cellule de crise et la mise en œuvre du plan d'organisation des secours par le wali, a-t-il expliqué. A cet effet, les secteurs et organismes concernés dont la Sûreté et la Gendarmerie nationale,

les secteurs des Travaux publics, des Ressources en eau, des Transports et la Sonelgaz ont été mobilisés avec l'appui de l'Armée nationale populaire (ANP) qui dispose d'importants moyens humains et logistiques. L'exercice a été également marqué par une intervention rapide et immédiate de deux hélicoptères de l'ANP pour évacuer les familles assiégées par les eaux. Il visait à mobiliser les moyens humains et matériels requis en coordination avec l'ensemble des acteurs, pour réduire les effets des catastrophes et assurer la prise en charge des victimes, en tenant compte de la mise en place des mesures proactives concernant notamment le nettoiement des bords des Oueds et le curage des collecteurs du réseau d'assainissement, en plus de la sensibilisation des habitants des zones inondables, a-t-on souligné.

OIM

L'année 2023 a été la plus meurtrière de la décennie pour les migrants

Au moins 8.565 personnes sont mortes sur les routes de la migration dans le monde en 2023, ce qui en fait l'année la plus meurtrière de la décennie, a affirmé, hier, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "Le nombre des morts en 2023 représente une augmentation tragique de 20% par rapport à celui de 2022, ce qui souligne le besoin urgent d'agir pour éviter de nouvelles pertes de vies humaines", a déclaré cette agence de l'ONU dans un communiqué. Le nombre total de morts de l'année dernière dépasse le précédent record établi en

2016, lorsque 8.084 migrants étaient décédés. L'OIM souligne que les voies migratoires sûres et légales restent peu nombreuses, ce qui pousse des centaines de milliers de personnes chaque année à tenter leur chance dans des conditions dangereuses. La traversée de la Méditerranée reste la route la plus meurtrière pour les migrants, avec au moins 3.129 décès et disparitions enregistrés l'an dernier. Un peu plus de la moitié des décès l'année dernière sont dus à des noyades, 9% à des accidents de voiture et 7% à des actes de violence.

ZAMBIE

La sécheresse pèse sur environ 6 millions de personnes

Environ 6 millions de personnes dans différents districts des provinces de Lusaka, en Zambie, subissent une sécheresse prolongée, a indiqué le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Selon l'UNICEF, "la sécheresse a gravement affecté la production alimentaire et l'accès à l'eau potable, aggravant ainsi une situation déjà précaire. Environ six millions de personnes, soit un million de foyers, dans 84 districts des provinces de Lusaka, subissent le plus gros de cette période de sécheresse prolongée". "Le changement climatique a des conséquences néfastes sur les enfants et les jeunes en Zambie. Nous avons commencé l'année en répondant à une épidémie de choléra qui a touché de manière disproportion-

née les enfants à travers le pays, alors que la sécheresse actuelle menace d'aggraver cette situation en augmentant la vulnérabilité de plus de trois millions d'enfants. Il n'y a pas de temps à perdre", a prévenu l'agence onusienne. "L'UNICEF, en étroite coordination avec ses partenaires, aide le gouvernement à fournir une assistance immédiate permettant de sauver et de maintenir la vie de la population touchée, en mettant un accent particulier sur les enfants et leurs familles, tout en renforçant la résilience des plus vulnérables", a déclaré Penelope Campbell, représentante de l'UNICEF-Zambie. Afin de fournir une réponse globale aux enfants et aux familles en Zambie, l'UNICEF recherche actuellement environ 11 millions de dollars.

ALLEMAGNE

L'aéroport de Francfort sera fermé aux départs

L'aéroport de Francfort, le plus fréquenté d'Allemagne, sera fermé aux passagers aujourd'hui jeudi en raison d'une grève du personnel de sécurité, rapportent mercredi des médias citant des sources. Dans un communiqué publié par l'entreprise Fraport, il est souli-

gné que la grève entraînerait des perturbations majeures et des annulations de vols tout au long de la journée. "Fraport demande à tous les passagers commençant leur voyage à Francfort de ne pas se rendre à l'aéroport le 7 mars et de contacter leur compagnie aérienne", pré-

cise le communiqué. L'Allemagne est confrontée à des mouvements de grève sur trois fronts ce jeudi, des débrayages étant également prévus par les conducteurs de train du pays et par le personnel au sol de la Lufthansa, une compagnie aérienne allemande.